

## Communiqué de presse

### PHÉNIX DE L'ENVIRONNEMENT 2006

#### LE QUÉBEC RECONNAÎT SES ARTISANS DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Québec, le 8 juin 2006** – Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et leader adjoint du gouvernement, monsieur Claude Béchar, les autres partenaires et les commanditaires des Phénix de l'environnement ont souligné le travail exceptionnel des artisans québécois de la protection de l'environnement et du développement durable ce soir, à l'occasion du gala des Phénix de l'environnement 2006, tenu à Québec.

« Pour le gouvernement, qui a fait adopter la Loi sur le développement durable, le choix du développement durable pour un Québec sans cesse meilleur, engage toute notre collectivité. C'est pourquoi, je suis honoré de souligner les réalisations exceptionnelles de ceux et celles qui, dans leurs secteurs d'activité respectifs, posent des gestes concrets qui sont autant de contributions aux progrès que nous réalisons tous ensemble dans notre démarche de développement durable », a indiqué le ministre Béchar.

Pour sa part, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, monsieur Raymond Bachand, a fait savoir que : « Pour réaliser un développement durable qui saura allier les impératifs de l'environnement et de l'économie, nous devons tous, individuellement et collectivement, intensifier nos efforts en ce sens. Dans le cas des entreprises, l'adoption d'une démarche de développement durable représente un moyen incontournable de demeurer compétitives, l'enjeu n'étant pas de sacrifier la rentabilité aux préoccupations environnementales et sociales, mais bien de trouver un juste équilibre ».

Des individus, des organismes, des groupes environnementaux, des municipalités et des entreprises ayant posé des actions remarquables en faveur de la préservation de la nature et du développement durable, se sont vu attribuer les honneurs. Quatorze Phénix ont ainsi été remis dans six catégories :

- la protection, la restauration ou la mise en valeur des milieux naturels et de la biodiversité;
- la gestion des matières résiduelles;
- l'éducation et la sensibilisation;
- la recherche et le développement;
- le développement durable;
- la réalisation-jeunesse.

#### **Le Cercle des Phénix**

Lors du gala, monsieur Jacques Languirand, intervenant populaire grandement impliqué dans la cause environnementale au Québec, a fait son entrée dans le prestigieux Cercle des Phénix. Au cours de sa carrière qui dure depuis plus de 35 ans, Jacques Languirand a donné de son temps et de ses énergies à la réalisation de nombreux événements, à la mise sur pied de regroupements et à la communication des grands enjeux environnementaux.

#### **Le jury**

Un jury indépendant, présidé cette année par monsieur Michel Montpetit, directeur du Centre universitaire de formation en environnement de l'Université de Sherbrooke, et formé de madame Paule Lamontagne, présidente des Amis du jardin botanique de Montréal, de madame Lise Parent, administratrice du Réseau québécois des femmes en environnement, de monsieur Jean Perras, maire de la municipalité de Chelsea, de monsieur Jacques Régnier, directeur général du Centre québécois du développement durable, de monsieur Sébastien Richer, Vice-président et directeur général de Gestion Services Richer, et de madame Édith Smeesters, membre du Cercle des Phénix, a sélectionné les finalistes et les lauréats.

### **Un partenariat des secteurs public et privé**

Rappelons que le concours *Les Phénix de l'environnement* ne saurait avoir lieu sans la collaboration des secteurs public et privé. Les six partenaires de l'événement sont : le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le Mouvement Desjardins, la société d'État RECYC-QUÉBEC, Collecte sélective Québec et la Fondation québécoise en environnement.

De généreux commanditaires permettent également la tenue de ce concours. D'abord la Société des alcools du Québec à titre de commanditaire majeur; puis Alcan, Hydro-Québec, Le Devoir, Les Affaires, Robert Daigneault, Cabinet d'avocats, Tetra Pak, Unical et l'Union des producteurs agricoles à titre de commanditaires principaux; enfin, A. Lasonde, le Conseil des entrepreneurs en services environnementaux, l'Institut des plastiques et de l'environnement du Canada, Nova Pb inc. et la Ville de Québec comme commanditaires réguliers.

Les partenaires et les commanditaires des Phénix de l'environnement remercient chaleureusement les organismes qui ont fait bénévolement la promotion du concours.

Pour plus d'information, on peut consulter le site Internet des Phénix de l'environnement au [www.phenixdelenvironnement.qc.ca](http://www.phenixdelenvironnement.qc.ca).

Les quatorze [lauréats et lauréates](#) des Phénix de l'environnement

- 30 -

### **SOURCE :**

Louise Barrette  
Ministère du Développement durable, de  
l'Environnement et des Parcs  
Tél. : 418 521-3823, poste 4163

Marie-Pier Bernard  
Ministère du Développement économique, de  
l'Innovation et de l'Exportation  
Tél. : 418 691-5698, poste 4042

Suzanne Chaloult  
RECYC-QUÉBEC  
Tél. : 418 643-0394

### **INFORMATION :**

Patrick Gosselin  
Force-G  
Tél. : 418 660-4627

Sophie Bergeron, coordonnatrice  
Concours Les Phénix de l'environnement  
Tél. : 514 987-8094